

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le, 24 juin DE L'AN DEUX MILLE VINGT SIX à 18h00 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance au Centre Technique Municipal, sous la présidence de :

Monsieur Benoît BALUT, Administrateur,
Conseiller municipal délégué à la
participation citoyenne et au grand âge,

Étaient présents : MM. Raoul JOUET, Olivier LAGARDE, Christophe THIESSÉ, Jean-Luc VIDAL,

Mmes Inci ALTUNTAS, Safia BEHILIL RAMDANE, Louisa BELAGGOUNE, Sylvie CARDONA-GIL, Déborah HENRY, Stéphanie LOUCHEL, Jeanne POUHÉ, Lydie ROUSSEAU, Deniz YERLIKAYA,

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : MM. Marc-Antoine JAMET, Philippe BOUCAT,
Mme Rachida DORDAIN.

Absents non excusés :

Avai(en)t donné pouvoir : M. Philippe BOUCAT à Mme Deniz YERLIKAYA.

M. Christophe THIESSÉ
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : Mmes Sonia ROSSIGNOL, Sophie BOYER.

DATE DE SÉANCE

24 juin 2026

DATE DE CONVOCATION

16 juin 2026

DATE D'AFFICHAGE

26 juin 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE

16

PRÉSENTS

14

PROCURATION(S)

1

VOTANTS

15

Le Président certifie que la présente délibération a été télétransmise à la Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité
le :

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Président

Délibération n° 3

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

M. Benoît BALUT, Administrateur, Conseiller municipal délégué à la participation citoyenne et au grand âge, expose :

L'exécution budgétaire 2025 du budget CCAS est arrêtée :

- En dépenses à 2 799 976,79€ dont 2 671 834,04€ en section de fonctionnement et 128 142,75€ en section d'investissement.

- En recettes à 2 757 036,15€ dont 2 734 331,13€ en section de fonctionnement et 22 705,02€ en section d'investissement.

L'exécution budgétaire des dépenses et des recettes entre les sections de fonctionnement et d'investissement se répartie de la façon suivante :

Résultats de la section de fonctionnement 2025		
Mandats émis (dépenses)	2 671 834,04 €	
Titres émis (recettes)	2 734 331,13 €	
Résultat de l'exercice		62 497,09 €
Résultat reporté 2024		426 348,94 €
Résultat de clôture 2025		488 846,03 €
Résultats de la section d'investissement 2025		
Mandats émis (dépenses)	128 142,75 €	
Titres émis (recettes)	22 705,02 €	
Résultat de l'exercice		- 105 437,73 €
Résultat reporté 2024		121 504,17 €
Restes à réaliser dépenses		5 183,12 €
Résultat de clôture 2025		10 883,32 €

Soit un excédent cumulé au compte administratif de 499 729,35€.

I / LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - Les recettes :

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Budget Primitif 2025	Compte Administratif 2025
002 Résultat de fonctionnement reporté	426 348,94 €	- €
013 Atténuations de charges	34 000,00 €	96 673,03 €
042 Opé ordre entre section	69 079,00 €	64 722,51 €
70 Produits des services	30 000,00 €	61 238,64 €
74 Dotations, subventions, et part.	2 326 956,00 €	2 225 678,13 €
75 Autres produits gestion courante	229 126,06 €	278 601,17 €
77 Produits exceptionnels	- €	7 417,65 €
78 Reprises sur dépréciations	- €	
TOTAL	3 115 510,00 €	2 734 331,13 €

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées pour un montant total de 2 734 331€.

Il s'agit principalement :

- Les remboursements par les assurances ou la CPAM du personnel (96k€),
- L'encaissement des repas et services de la Résidence Espages (61k€),
- La subvention de la ville (1 540 552€),
- L'encaissement des loyers de la résidence Espages et l'Inter Médiation Locative (IML) : 266k€.

D'autres financeurs, l'État, la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, la CAF, le Département, Mon logement27, les bailleurs sociaux ont contribué aux actions portées par le CCAS : Maison France Services, la médiation, les chantiers jeunes, le Programme de Réussite Éducative, la Cité éducative.

Les recettes enregistrent aussi la prise en charge partielle du coût des adultes relais par l'Agence de Services et de Paiement. Ces recettes réelles sont complétées par des opérations d'ordre pour 46 140€ (amortissements et reprise sur provisions).

B - Les dépenses

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Budget Primitif 2025	Compte Administratif 2025
11 Charges à caractères générales	667 960,00 €	603 371,33 €
012 Charges de personnel	1 716 848,00 €	1 526 887,33 €
023 Virement de la section d'inv.	48 540,00 €	- €
042 Opé ordre entre trans. Section	20 862,00 €	18 325,19 €
65 Autres charges courantes	641 800,00 €	509 452,75 €
67 Charges exceptionnelles	17 600,00 €	13 797,44 €
68 Dotation aux provisions	1 900,00 €	- €
TOTAL	3 115 510,00 €	2 671 834,04 €

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget 2025, ont été exécutées pour un montant de 2 653 508,85€, les dépenses d'ordre à hauteur de 18 325,19€.

011 - Les charges à caractère général

En 2025, le réalisé des charges à caractère général ont été réalisées pour un montant total de 603 371€ sur un prévisionnel de 667 960,00€.

Une diminution de 5,5% par rapport à l'exercice précédent imputable à l'assurance du personnel, la transformation du mur végétal et aux réparations sur la résidence Espages prises en charge par le bailleur Mon Logement27 au titre des provisions pour gros entretien.

Elles comprennent les fluides, la location de logements (Inter Médiation Locative IML et l'Espages soit 176 k€), les prestations alimentaires de la résidence Espages (44 k€), les ateliers en faveur des Seniors pour un montant de 12 k€, ainsi que les prestations du Service Réussite Éducative pour 45 k€, les fournitures pour les chantiers jeunes (10 k€), les colis de Noël et le banquet des Seniors pour un montant de 117 k€.

012 - Les charges de personnel

Le réalisé 2025 de ce chapitre est de 1 526 887€ sur un prévisionnel de 1 716 848€.

Une diminution de 11% est à noter par rapport à l'année 2024 en raison d'un ajustement des effectifs et report de recrutements.

65 - Autres charges de gestion courante

Ce chapitre a été réalisé pour un montant total de 509 452€.

Il intègre l'activité quotidienne du CCAS, au travers de l'aide aux habitants, notamment avec l'attribution de secours exceptionnels concernant des difficultés liées au règlement des charges courantes (loyer, énergie, eau, assurances...), de l'obtention ou du maintien des droits, les domiciliations, les regroupements familiaux....

- 60 685€ d'aides financières attribuées aux habitants de la commune, soit une aide moyenne de 300€. Ces aides sont le reflet de situations de pauvreté avec l'apparition de nouveaux publics (retraités, jeunes sans ressource, « travailleurs pauvres »).

- 33 730€ pour l'attribution de titres de transport gratuit, à destination des personnes âgées, demandeurs d'emploi, ainsi que le dispositif « Permis Citoyen ».

- 12 759€ de bons d'achat afin de subvenir aux besoins alimentaires de première urgence.

Ce chapitre retrace également le reversement des subventions reçues dans le cadre du dispositif « Cité éducative ».

On constate une augmentation de 104% par rapport à l'exercice précédent due à la régularisation des subventions versées à la Ville sur deux ans, dans ce cadre (340k€).

Enfin le CCAS a pu soutenir sous forme de subventions, des associations qui œuvrent dans le champ de la solidarité, et/ou de l'animation sociale locale.

-73 750€ ont été accordés sous forme de subventions aux associations (dont Épireuil : 50 000€ et autres associations, RERS, l'ACRI, Collectif vivre ensemble...).

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Les recettes

Recettes d'investissement		
Chapitre	Budget Primitif 2025	Compte Administratif 2025
001 Solde exécution reporté	121 504,17 €	- €
021 Virement de la section de fonctionnement	48 540,00 €	
040 Opé. Ordre trans. entre section	20 862,00 €	18 325,19 €
10 Dotation fonds divers	3 548,83 €	1 004,95 €
16 Emprunt et dettes (cautions)	25 000,00 €	2 791,90 €
27 Dépôts et cautionnements	- €	582,98 €
TOTAL	219 455,00 €	22 705,02 €

En 2025, les recettes d'investissement s'élèvent à 22 705,02€. Elles comprennent notamment :

- Les opérations d'ordre entre les sections (amortissements),
- Les écritures relatives à l'encaissement des cautions des résidents de l'Espagnes.

B - Les dépenses

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2025 ont été réalisées pour un montant total de 128 142€ auquel s'ajoute des Restes à Réaliser pour 5 183€.

Elles comprennent :

- L'acquisition d'un triporteur, de matériel informatique, de mobilier et fauteuils de bureaux et l'adaptation de deux postes de travail (59k€),
- Le remboursement des cautions aux résidents de l'Espagnes,
- La reprise sur provisions (46 140€).

Sur la base de ces éléments, il est proposé au Conseil d'administration de :

- **CONSTATER** la concordance entre la compte administratif 2025 et le compte de gestion 2025,
- **ADOPTER** le compte administratif du budget du CCAS comme détaillé en annexe, sans réserve ni observation.

Le Conseil d'administration, Après en avoir délibéré, (Vote)

- **CONSTATE à l'unanimité** la concordance entre la compte administratif 2025 et le compte de gestion 2025,
- **ADOPTE à l'unanimité** le compte administratif du budget du CCAS comme détaillé en annexe, sans réserve ni observation.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure, représentant de l'État.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Marc-Antoine JAMET